

<i>Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 100 titulaires – 41 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 100 titulaires – 41 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 83 Dont suppléant(s) : 0 Pouvoirs : 15 Absent(s) excusé(s) : 15 Absent(s) : 2</i>
--	---	---

Date de convocation : 25 janvier 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 31 janvier 2022,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Marjorie MAFFERT-PELLAT.

Point n° 2022-01-31-CM-1.2 :

Installation de nouveaux élus de la Commune de Roncourt.

Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU l'arrêté préfectoral 2021-DCL/1-042 en date du 20 octobre 2021 portant adhésion de Roncourt à Metz Métropole,
CONSIDERANT que dans les Communes de 1 000 habitants et plus, il est procédé à l'élection des Conseillers métropolitains via un système de fléchage dans le cadre des élections municipales,

DECLARE Monsieur Antoine POSTERA installé dans ses fonctions de Conseiller métropolitain titulaire de la Commune de Roncourt,

DECLARE Madame Céline SANCHEZ installée dans ses fonctions de Conseillère métropolitaine suppléante de la Commune de Roncourt.

Pour extrait conforme
Metz, le 1 février 2022
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale




Marjorie MAFFERT-PELLAT

Résumé de l'acte

057-200039865-20220131-2022-01-DC1-2-DE

Numéro de l'acte : 2022-01-DC1-2
Date de décision : lundi 31 janvier 2022
Nature de l'acte : DE
Objet : Installation de nouveaux élus de la Commune de Roncourt
Classification : 5.2 - Fonctionnement des assemblées
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 02/02/2022
Numéro AR : 057-200039865-20220131-2022-01-DC1-2-DE
Document principal : 99_DE-1-2.pdf

Historique :

02/02/22 08:36	En cours de création	
02/02/22 08:38	En préparation	Catherine DELLES
02/02/22 09:11	Reçu	Catherine DELLES
02/02/22 09:12	En cours de transmission	
02/02/22 09:13	Transmis en Préfecture	
02/02/22 09:18	Accusé de réception reçu	